

NOVAS D'AÏCI

Le billet du maire : La rue Boisset

A la mi octobre débiteront les travaux de la rue Boisset terminant ainsi le réaménagement de l'ensemble des rues du village .

La conception architecturale de l'ensemble s'inscrit dans la continuité de ce qui a été réalisé et mis en œuvre il y a 20 ans maintenant .

Cette partie du village a été fortement dégradée par la démolition de maisons effondrées il y a plus de 50 ans ..

De nombreuses discussions ont eu lieu et nous nous sommes efforcés de répondre aux demandes des riverains notamment en ce qui concerne l'écoulement des

eaux , la nature des revêtements, la végétation et la conservation d'un maximum d'arbres pour lutter contre les effets du réchauffement climatique.

Nous avons à cœur également de travailler avec des matériaux locaux et notamment les pierres , qui pour l'essentiel seront issues de gisements termenais et bien sûr , nous nous efforcerons, de réduire les nuisances au cours des travaux

Les travaux sont prévus pour une durée de 4 mois et seront terminés au tout début de 2024. Ils représentent un investissement de 250 000€ environ , le tout financé à 80% par nos partenaires, Départementaux, État , Région et Communauté de Communes...

Hervé Baro



Novas de los d'Aïci : Félicitations à Camille et Elie Gautherot, bienvenue à Alice , née le 29 juin , avec une pensée amicale pour les heureux grands parents Sandrine et Gilles.

Responsable de la publication : Sylvie Séguy

rédacteurs : Hervé Baro, Michel Séguy , Françoise Baro, Philippe Cachia, Hartmut Schulze, Sylvie Séguy

Un peu de géologie sur l'origine de la source de Coyne pont

La sécheresse remet en cause le confort que nous procurait l'eau abondante dont nous avons bénéficié jusqu'ici . Les prévisions climatiques n'étant pas optimistes, il est nécessaire de bien connaître notre ressource en eau , afin de pouvoir nous adapter au mieux à tous ces changements .

La commune de Termes et son captage de source de Coyne Pont se situent au cœur d'un vaste anticlinal d'âge pyrénéen (zone sous-pyrénéenne) d'où émergent, par contre, des formations de roches très anciennes datant de l'ère Primaire (- 490 à -300 millions d'années) . Ces formations ont été impliquées dans une collision de plaques au cours du Carbonifère ayant donné naissance à une chaîne de montagne, la chaîne Varisque (ou chaîne hercynienne).

Il en résulte des plissements intensifs, des chevauchements et des déplacements de nappes sur des dizaines voire des centaines de kilomètres !!

La formation de ce massif ancien se termine par un replissement qui détermine encore à nos jours les paysages : alternance de bandes de massifs calcaires et de formations plus meubles tel que le Flysch schisto-gréseux carbonifère ou encore de schistes noirs du Silurien. C'est ce type de formation géologique compliqué que nous retrouvons au niveau du plateau de Nitable et des deux vallées qui le bordent .

De ces phénomènes, deux doivent retenir notre attention pour l'interprétation hydrogéologique de tout le massif.

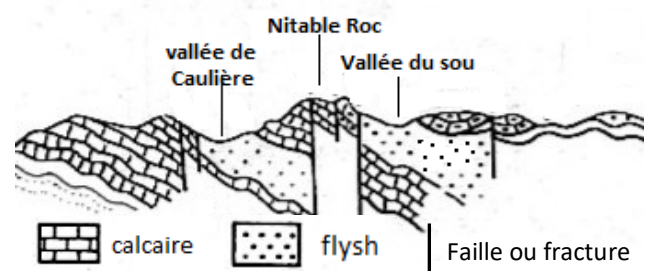
Dans un premier temps , le dédoublement/chevauchement, de successions « calcaire dévoniens / flysch carbonifère » a abouti à des réseaux complexes à plusieurs étages, avec répétitions multiples de ce dispositif à la verticale (empilements)

Puis, les plissements , en redressant les strates de roches ont mis en contact les deux types de formations rocheuses :

- **Les calcaires** très solides, mais fissurés , qui permettent l'infiltration des eaux de pluie , le stockage et la circulation des eaux dans le sous-sol : c'est le cas du Roc Nitable et de son plateau.

- **Le flysch et les schistes** , moins résistants à l'érosion, forment de vastes dépressions : c'est le cas , globalement, des vallées de Caulière et de Coyne Pont.

De plus, ces formations rocheuses sont parcourues de nombreuses failles et fractures qui favorisent la circulation et la remontée des eaux .



L'hydrogéologie de la source

Selon les travaux hydrogéologiques récents (notamment les traçages effectués par l'Université de Toulouse sous l'encadrement de Laurent Hermand), la source de Coyne Pont bénéficierait de deux apports:

- **des eaux profondes** : ce sont des eaux relativement chaudes (12 à 15 °), fortement minéralisées provenant d'un aquifère profond, dans et sous le Roc de Nitable. Ils s'agit d'eaux « fossiles » ayant bénéficié d'une migration lente et durable dans des réservoirs stables et profonds. Ce sont ces eaux qui sont à l'origine de la formation du tuff .
- **Des eaux superficielles** . Les infiltrations par les eaux superficielles viennent majoritairement de la rivière du Sou- elles traversent les massifs de tuffs - et même du ruisseau de Caulière, ce qui a été prouvé par les traçages ! Une partie des pluies sur le plateau de Nitable s'infiltrer directement dans le karst mais la majeure partie, surtout en période sèche, s'évacue par ruissellement vers les rivières. Puis, ce sont les pertes des rivières qui alimentent la source de Coyne Pont , ceci par des réseaux superficiels. Ces eaux, plus froides et moins minéralisées, se mélangent aux eaux profondes.

L'absence de pluies sur une longue durée a fait diminuer de manière conséquente l'apport d'eau superficielle et donc le débit de la source . En revanche, c'est sans doute grâce aux remontées d'eaux profondes que la source garde un débit minimum .
Hartmut



Permis de végétaliser

Quelle appellation rebu- tante pour un concept éminemment sympathique ! Car il reprend ce que nous pratiquons déjà plus ou moins au village .

A savoir, l'idée que végétaliser les pieds de murs permet d'apporter de la beauté et de la fraîcheur dans les rues , et que l'implication des habitants permet l'entretien de toutes ces plantations .

En effet, ce projet, lancé par le CAUE et le département de l'Aude , repose sur le fait que des habitants volontaires de-

mandent à la commune d'aménager une jardinière sur la voie publique devant ou à proximité de leur maison . Si celle-ci est d'accord, ils choisissent des végétaux parmi une liste de plantes sobres en eau (ça s'impose !). Le CAUE propose un catalogue très bien fait et les pépinières départementales peuvent également fournir des plants aux communes. En échange, les habitants candidats s'engagent à planter et entretenir les végétaux .

Ce projet départemental vient rencontrer le projet d'aménagement des rues ouest du village et certains des riverains se sont déjà montré intéressés pour se porter volontaires dans ce cadre . Il reste dans le village quelques endroits susceptibles d'être végétalisés et si des personnes sont intéressées par le sujet , elles peuvent dès maintenant se manifester .

Sylvie

Aide à l'installation d'actifs

C'est avec un grand plaisir que le conseil municipal a répondu favorablement à la demande de William et Claire qui souhaitent faire l'acquisition des terrains communaux qu'ils cultivent depuis plusieurs années. En effet, ces terrains, acquis en même temps que le bâtiment de l'actuelle auberge communale n'ont pas vocation à être dans le domaine public. Leur vente permettra à nos jeunes agriculteurs de conforter leur exploitation.

Aider à l'installation d'actifs et au développement de leur activité est un des rôles que souhaite jouer notre municipalité.

Dans le même esprit, le village avait accueilli l'année dernière l'association Phonurgia pour des stages de formation aux techniques du son. Faisant suite à leur demande de créer à Termes un lieu de résidence pour des créations radiophoniques, la commune s'est engagée dans la rénovation du logement communal libéré l'automne dernier. Malheureusement, début septembre, Phonurgia nous a informé qu'il renonçait à ce projet car les financements du ministère de la Culture pour ce type de résidences ont été considérablement réduits.

En conséquence, le conseil a décidé, en l'absence de demande d'habitants de Termes pour le logement, de rechercher des locataires avec une activité ou un projet d'activité réalisable à Termes.

Sylvie

Le PNR partage des initiatives sur les mobilités

A l'initiative du PNR, deux communes et une association nous ont livré leurs outils pour améliorer la mobilité dans les Corbières.

Depuis 2020, les mairies de Tuchan et Paziols (1000 habitants) organisent le contact entre des possesseurs de voiture et les personnes en situation de difficulté, pour qui le taxi (1€/km) est trop cher. Ainsi en un an environ 30 personnes qui désiraient aller chez le médecin, la Maison Des Solidarités, ou faire les courses, ont bénéficié de ce service, au prix « solidaire » de 0,32€/km, grâce à 12 volontaires.



A Villerouge Termenès, (150 habitants), l'ancien maire a bénéficié de financements exceptionnels (Europe, région, département, commune) pour tester l'utilisation d'une voiture électrique partagée. Avec un abonnement par famille de 25€/an et une location à 6€ (8€ en 2023) par demi-journée, la voiture électrique est très utilisée au point qu'une deuxième voiture de style Kangoo est maintenant disponible. Le maire explique que sur 4 objectifs de ce projet celui de répondre à la

demande des habitants et aux besoins des employés communaux a été réalisé. Toutefois, la voiture partagée n'a pas encouragé le covoiturage et n'a pas permis de développer le tourisme.



Enfin, l'association *La Trame* propose, sur la haute vallée de l'Aude et Les Pyrénées audoises de mettre en contact par téléphone (sans utilisation d'internet) les personnes qui veulent bien covoiturer (au prix de 0,05€/km) et/ou de transporter les personnes précaires (pour 0,32€/km), pour les consultations médicales ou vétérinaires, pour aller aux rendez-vous du service insertion (RSA) ou faire les courses.... Ce service a permis d'effectuer environ 50 trajets, sur une population totale de 44000 personnes.

Quelle est la solution d'avenir pour la mobilité à Termes ? Quels sont les besoins des habitants ? Nous bénéficierons prochainement d'une borne de recharge électrique installée au parking visiteurs (financement SYADEN). Mais, doit-on envisager une voiture partagée comme à Villerouge ou d'autres solutions collaboratives qui permettent de répondre à nos besoins?

Philippe

EN PARCOURANT LE VILLAGE



Merci aux Termenais qui apportent leurs contributions à cette chronique, par l'ajout d'anecdotes ou d'éléments. Francis a permis de rappeler que la maison d'Ivan aurait abrité, avant son achat par Monsieur Barel l'instituteur, un bistrot, puis du temps d'Adrienne une épicerie dont certains se souviennent encore.

Passons maintenant au n°24 de la Promenade récemment acheté par Kattalin et son mari Kriss, un couple jeune et dynamique et leurs deux adolescentes. La transformation de cette maison devrait se concrétiser très prochainement, puisque des travaux sont en cours.

Selon Jean Séguy, cette habitation aurait appartenu à Léon (dit Léoncet) et sans doute à sa sœur Rosa, enfants de Casimir Seguy (une branche des Seguy venue de Villerouge Termenès) et Marie Louise Sire.

Le « fameux » Léon (Léoncet) est resté dans les mémoires pour avoir quitté Termes en 1936 et n'avoir plus donné aucune nouvelle. Mais une rencontre mystérieuse a relancé dans les années 50 cette énigme : Jeanine Guizard l'aurait croisé à Paris, Léon s'étant même adressé à elle en patois.

Quant à la sœur de Léon, Rosa, elle épouse Antonio Baro et donne naissance à 5 enfants : Antoine, Joseph, François, Louise et Jeanne. L'une des filles, Louise et son mari Auguste Guizard (frère de Georges et père de Monique) s'installent dans cette maison. Y a vécu en leur compagnie, Jeanne, la sœur de Louise (séjour interrompu quelque temps par un emploi dans une clinique carcassonnaise, puis par la suite, son installation au n°30 de la Promenade pour s'occuper de son frère aîné Antoine).

Viticulteur comme la plupart des Termenais, Auguste possédait, entre autre, la campagne de Creuille qu'il travaillait,

avant l'arrivée de la mécanisation, à l'aide de sa mule « la Belou ». Que de souvenirs de vendanges à Creuille dans les vignes d'Auguste, de Paul ou de Pierre ! Que de souvenirs de perdrix ou de grives poursuivies dans ces mêmes vignes par les nemrods termenais !

Une photo aimablement fournie par Monique illustre ces vendanges à Creuille dans les années 50. On peut y reconnaître Louise et Auguste, Régina, la mère de Francine et grand-mère de Monique, le cousin Marius Guizard, Jeanne, la sœur de Louise ainsi que Monique, toute jeune.



On garde pour les anciens occupants de cette maison le souvenir d'une longue vie de labeur à la vigne pour Auguste, au jardin pour Louise, entremêlée des plaisirs apportés par les nombreuses visites de leurs neveux ou nièces autour d'une bonne table, une vie de village faite d'entraide également, une vie simple mais chaleureuse.

Au décès d'Auguste, puis de Louise, Thierry est venu les remplacer dans cette maison qu'il a cédée par la suite à la famille Hariot, Véronique, Jean-Paul et leurs fils Guillaume et Alexandre. La famille Hariot n'est pas venue par hasard à Termes ; Marie-France Lempote (décédée cet hiver) étant tombée amoureuse de notre petit coin des Corbières dans les années 60, a voulu partager cet attrait avec sa sœur, la mère de Véronique. C'est ainsi que, quelques années plus tard, l'occasion se présentant, Véronique et son époux ont quitté leur « 9-3 » pour s'installer à Termes. A leur disparition, c'est sans doute avec un pincement au cœur que Guillaume et Alexandre ont dû se séparer de la maison.

La maison est en train de subir un rajeunissement mais gageons qu'elle restera encore quelque temps « la maison de Louise » !

Françoise

De qu'es aquo ?

Si vous êtes observateur, vous aurez peut être remarqué à hauteur des containers poubelles, des rubans noués aux genêts.



Non, ce n'est pas un balisage de chemin, c'est une étude très sérieuse menée par la DRAAF Occitanie (Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt).

Depuis le 01/09/2020, des analyses officielles confirment la présence en Occitanie de la **bactérie Xylella fastidiosa** sur de multiples végétaux, notamment les genêts d'Espagne. Cet organisme sans danger pour l'homme ou les animaux, est également présent en régions Corse et PACA (depuis 2015), ainsi que dans d'autres pays européens (Portugal, Espagne, Italie).

Il n'existe pas de moyens curatifs pour lutter contre cette bactérie responsable de maladies notamment sur la vigne, l'olivier, le prunier...

Notre commune, comme de nombreuses autres, a été choisie

pour étudier l'évolution territoriale de cette bactérie. Ces genêts « sentinelles » sont sous la surveillance des techniciens de la DRAAF et les rubalises ne doivent pas être enlevées. En cas de résultat positif (détection de *Xylella fastidiosa*) ces végétaux feront alors l'objet de mesures administratives de destruction dont nous serons informés.

Encore une autre bizarrerie : tout le long de la route sur les arbres, vous aurez sans doute remarqué des petites plaques d'aluminium sur lesquelles sont notés des lettres et des chiffres. Ce sont tout simplement les renseignements routiers habituels (nom de la route : RD 40, le point kilométrique et G ou D pour gauche/droit) qui constituent une véritable carte d'identité de chaque arbre. Le service départemental des routes a ainsi « fiché » tous les arbres le long des routes pour noter tous les travaux qu'ils ont subis et suivre leur état sanitaire.



Michel